

**DECISION SUR L'ELECTION DU COMMISSAIRE EN CHARGE DES  
RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE  
ET DU COMMISSAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES DE L'UNION AFRICAINE**

Doc. EX.CL/777(XXII)

**La Conférence,**

1. **PREND NOTE** de l'élection, par le Conseil exécutif, du Commissaire en charge des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, et du Commissaire en charge des Affaires économiques de l'Union africaine (UA);

2. **NOMME** les personnes suivantes Commissaires de la Commission de l'UA :

<u>Nom et pays</u>	<u>Portefeuille</u>
a) M. Martial De Paul Ikounga (République du Congo)	Ressources humaines, Science et Technologie
b) M. Anthony Mothae Maruping (Lesotho)	Affaires économiques

3. **FELICITE** les Commissaires de l'UA nouvellement élus ;

4. **DECIDE** que les Commissaires de l'UA élus, qui n'ont pas prêté serment pendant la présente session de la Conférence, le fassent devant la Présidente de la Commission.



# Decision on the Election of the Commissioner for Human Resources, Science and Technology and the Commissioner for Economic Affairs of the African Union Doc. Ex.CI/777(Xxii)

The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/118>

*Downloaded from African Union Common Repository*